

PROCEDURE DE COLLECTE DE DONS DE DISPOSITIFS MÉDICAUX, MATÉRIELS ET MÉDICAMENTS NEUFS (dons de laboratoires uniquement)

MÉDICAMENTS NEUFS : (uniquement dons de laboratoires)

Nous n'utilisons que des spécialités (génériques inclus) faisant partie des médicaments essentiels selon l'OMS.

Les dons de médicaments neufs peuvent être récupérés dans les conditions suivantes et avec dates de péremption de plus d'une année :

- Médicaments dont l'emballage a subi une détérioration pendant le conditionnement ou au cours du transport.
- Médicaments dont le conditionnement n'est pas conforme
ex . blister de 28 comprimés au lieu de 30 et vice versa.

DISPOSITIFS MÉDICAUX :

On estime à 1,5 million le nombre de dispositifs médicaux différents répartis en plus de 10 000 groupes génériques, disponibles dans le monde entier.

Ils sont indispensables pour l'efficacité de la prévention, du diagnostic, du traitement des maladies et pour la réadaptation. Les dispositifs médicaux contribuent à sauver la vie ou à la prolonger. Par exemple, pour opérer en chirurgie, il faut des instruments chirurgicaux et des équipements d'anesthésie.

Nos besoins varient, allant du simple thermomètre en passant aux produits nécessaires aux soins : compresses, sparadraps, fils de sutures, à de coûteux appareils d'imagerie diagnostique de pointe, ou encore de lunettes pour la vue.

Le marquage CE est indispensable.

LE MATÉRIEL (équipement hospitalier) doit être révisé et en bon état de marche. Il nous est important de connaître le modèle précis et la date de première mise en circulation, afin de pouvoir se procurer les pièces détachées. Il est également souhaitable de nous procurer la notice explicative (si possible)

Nous sommes actuellement à la recherche d'autoclaves, de tables d'opération, de tables d'accouchement, de respirateur d'anesthésie, ainsi que du mobilier classique nécessaire et faisant partie de la chambre du malade.